

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Dei Verbum

- Textes officiels - Magistère romain -



Date de mise en ligne : mercredi 22 octobre 2008

CONSTITUTION DOGMATIQUE DEI VERBUM SUR LA RÉVÉLATION DIVINE

AVANT PROPOS

1. Quand il écoute religieusement et proclame hardiment la parole de Dieu, le saint Concile obéit aux paroles de saint Jean : " Nous vous annonçons la vie éternelle, qui était auprès du Père et qui nous est apparue : ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous soyez vous aussi en communion avec nous, et que notre communion soit avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ " (1 Jo. 1, 2-3). C'est pourquoi, marchant sur les pas du Concile de Trente et du premier Concile du Vatican, il se propose de présenter la doctrine authentique sur la révélation divine et sa transmission, pour que, grâce à cette proclamation du salut, le monde entier croie en écoutant, espère en croyant, aime en espérant (1) .

Le texte complet de la constitution dogmatique [français latin](#)